

Investissement Etranger R

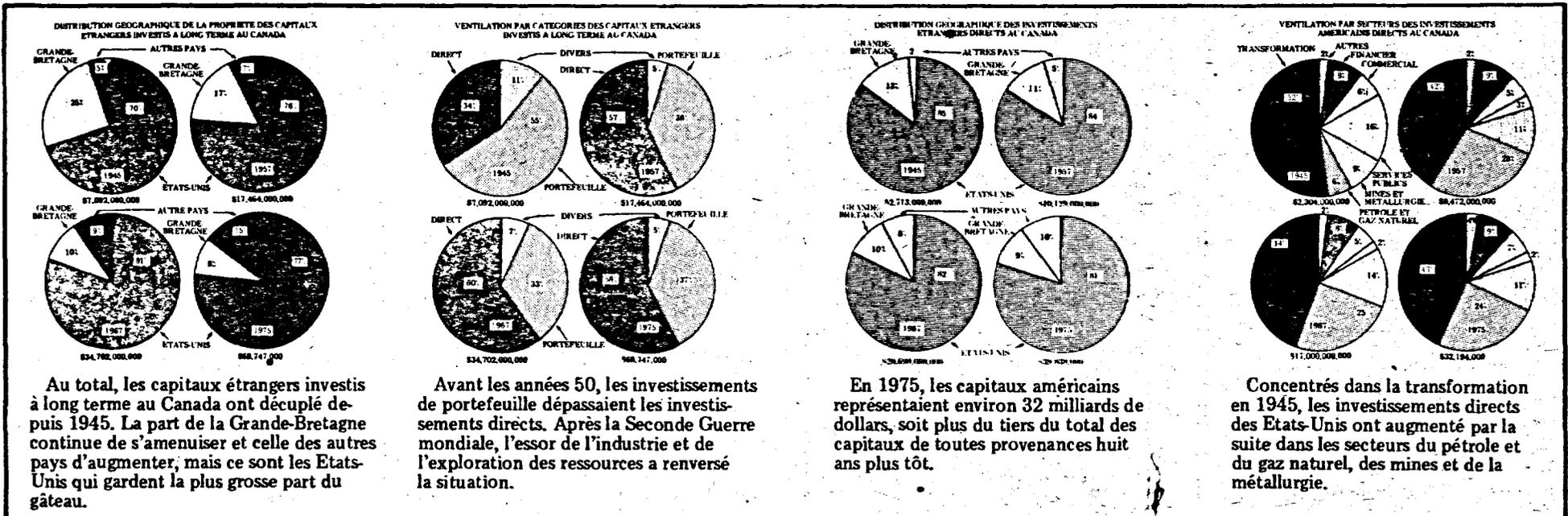
Les portes du Canada sont grandes ouvertes

"Tout au long de l'histoire du Canada, le capital étranger a joué un rôle vital dans l'édification de notre structure industrielle et dans le développement de nos industries primaires. Très souvent, il a amené avec lui des compétences

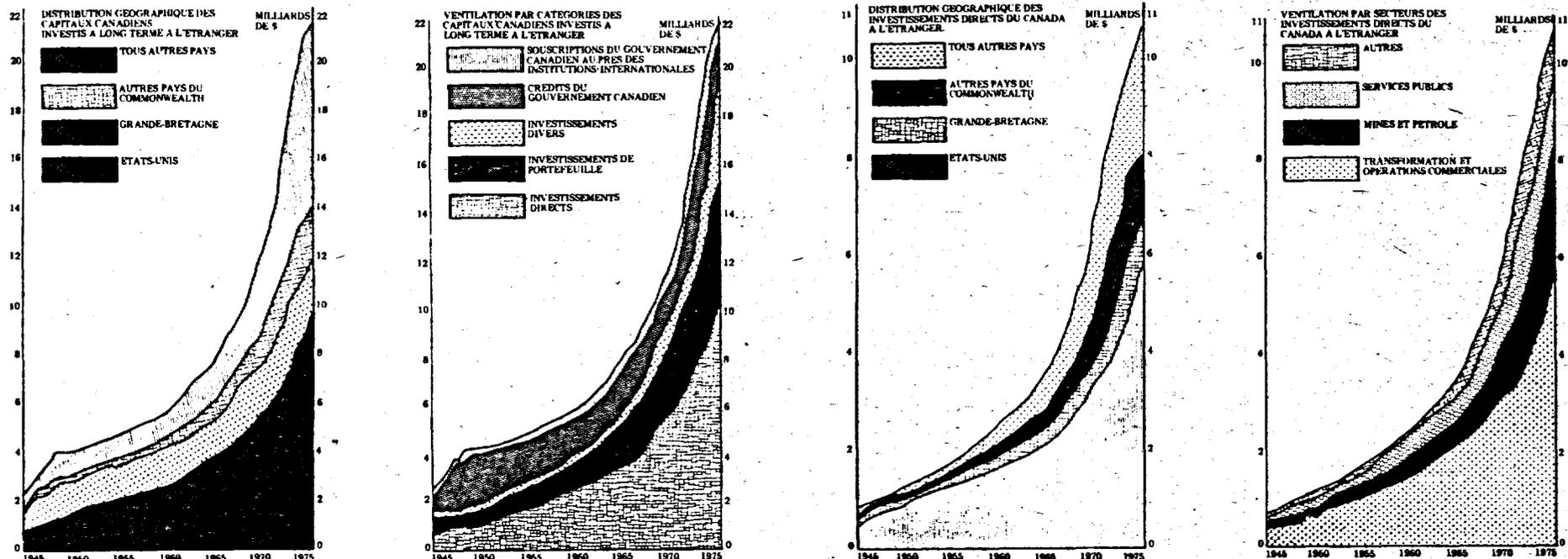
techniques et administratives que nous n'aurions pu fournir nous-mêmes. De même, il a ouvert de nouvelles possibilités industrielles et commerciales. Les perspectives d'avenir sont tout aussi engageantes... C'est pourquoi le gouvernement reconnaît que le capital étranger a un rôle important à jouer dans l'expansion future de l'économie canadienne."
— L'honorable Jean Chrétien, ancien ministre de l'Industrie et du Commerce.

Le Canada a toujours eu besoin du capital étranger pour explorer et exploiter ses ressources parce que son territoire est tout simplement trop vaste et sa population trop faible pour qu'il puisse réunir à lui seul toutes les immobilisations nécessaires. C'est pourquoi il a toujours été l'un des pays le plus ouverts à l'investissement étranger.
De la Confédération à la Première Guerre mondiale, une bonne partie des

capitaux étrangers provenaient de la Grande-Bretagne sous forme de titres de créance destinés à financer les chemins de fer et autres grands projets d'investissement. En 1926, les investissements des Américains dépassaient ceux des Britanniques. Depuis la Seconde Guerre mondiale, les relations commerciales et financières entre le Canada et les Etats-Unis se sont développées à un rythme prodigieux.



Comme le montrent les diagrammes suivants, les Canadiens investissent aussi à l'étranger, principalement aux Etats-Unis. En 1975, ils détenaient dans ce pays presque 6 milliards de dollars en investissements directs, soit près du double des investissements directs américains chez eux par habitant.



En 1945, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se partageaient à peu près également le gros des investissements canadiens. Trente ans plus tard, la part des Etats-Unis est pratiquement la même, celle de la Grande-Bretagne est tombée à 11% et celles du Commonwealth et des autres pays ont sensiblement augmenté.

La moitié des placements à long terme du Canada à l'étranger sont des investissements directs, 20% sont des investissements de portefeuille et le reste consiste principalement en placements divers et en crédits fédéraux tels l'intérêt différé sur les prêts à la Grande-Bretagne et les obligations des Nations Unies.

Les Etats-Unis absorbent plus de la moitié des investissements directs du Canada à l'étranger et, bien qu'on ne le voie pas sur le diagramme, la part du lion en ce qui concerne les investissements de portefeuille - total: 9,5 milliards de dollars.

Les investissements directs du Canada à l'étranger se retrouvent surtout dans les secteurs des mines et de la transformation. Les Etats-Unis reçoivent la plus grande part dans tous les secteurs, sauf celui des services publics.



L'importance des investissements directs de l'étranger déclencha au milieu des années 50 une grande controverse sur la question de la propriété et de la domination étrangères, surtout américaines, de l'industrie canadienne. Pourtant, dans un pays comme le Canada, qui n'a pas suffisamment de ressources financières pour assurer seul son expan-

sion et qui ne possède pas toutes les connaissances et les techniques dont ont besoin ses industries, le progrès économique est intimement lié à la disponibilité constante des capitaux étrangers. Après un examen en profondeur, le gouvernement rejeta la solution prônée par les nationalistes les plus radicaux, celle d'une quasi-fermeture des frontières

aux capitaux étrangers, et adopta plutôt en 1973 la Loi sur l'examen de l'investissement étranger.
Quantité et qualité vont de pair
La Loi établit un mécanisme de sélection des sociétés étrangères habilitées à